



le cercle - réfléchir les droits de l'homme  
think-tank de la Licra

## Entretien

Avec Nonna Mayer et Vincent Tiberj



Nonna Mayer (Centre d'études européennes, Sciences Po Paris) et Vincent Tiberj (Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux)

*Les phénomènes racistes : regards croisés entre les deux chercheurs sur la base de leur participation à l'enquête annuelle sur le racisme menée pour la Commission nationale consultative des droits de l'homme » (CNCDH)<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> <http://cee.sciences-po.fr/fr/actualites/1113--rapport-2014-de-la-cncdh.html>

*Pouvez-vous présenter et expliquer dans un premier temps l'Indice Longitudinal de Tolérance (ILT) qui mesure les évolutions dans le temps de l'opinion publique en matière de tolérance à la diversité ? Vincent Tiberj*

L'Indice Longitudinal de Tolérance (ILT) est un indicateur statistique qui permet de mesurer comment les Français évoluent dans le temps sur les questions de racisme et de tolérance. Comme il est construit à partir d'une soixantaine de questions posées régulièrement dans le baromètre de la CNCDH, il s'avère beaucoup plus fiable qu'une seule question de sondage. Il varie de 0 dans le cas où tous les répondants auraient donné une réponse intolérante à toutes les questions, à 100 dans le cas où tous les répondants auraient donné une réponse tolérante à toutes les questions. L'ILT existe sous plusieurs formes, selon qu'il mesure la tolérance en général ou à l'égard de groupes particuliers : les juifs, les noirs, les musulmans, les maghrébins et depuis 2015, les tziganes et les roms.

*Quelles sont les grandes tendances de la tolérance en France ces quinze dernières années ? Vincent Tiberj*

Le premier constat est qu'il y a des évolutions. Trop souvent on reste sur l'idée que les préjugés sont fixés une fois pour toutes. L'indice nous montre au contraire qu'ils bougent, avec tantôt des moments de crispation très forts, tantôt des poussées de tolérance. Sur le long terme ces évolutions sont plutôt positives : les Français sont de moins en moins racistes, notamment pour deux raisons sociologiques. L'élévation du diplôme est un phénomène essentiel : n'oublions pas que près de 63,5% des citoyens nés dans les années 70 ont obtenu un baccalauréat (contre à peine un tiers des baby-boomers). Et l'école c'est l'éducation à la complexité du monde, l'apprentissage des normes qui fondent le vivre ensemble et la capacité à mieux lutter contre les discours simplificateurs. Le deuxième phénomène est le renouvellement générationnel : parmi les Français qui ont voté en 2012 près d'un sur deux n'était pas en âge de voter en 1981 (et 20% n'étaient pas encore nés). Or ceux qui partent sont encore porteurs des préjugés de la société dans laquelle ils ont vécu (notamment le racisme biologique) et ils sont remplacés par des générations beaucoup plus tolérantes et ouvertes sur le monde.

*Quels sont les facteurs défavorables à cet indice de tolérance ? Facteurs économique, politique (effet « thermostatique »), médiatique ? Ces facteurs ont-ils un impact dans l'opinion publique ? Vincent Tiberj*

Différents types de phénomènes influencent le niveau d'ouverture du public français, car les positions des individus face aux « autres » sont sensibles à la conjoncture, à des événements marquants jouant le rôle de déclencheur. Stanley Feldman et Karen Stenner ont étudié les conditions qui activent des prédispositions autoritaires et racistes. C'est ce qui s'est passé en 2005 avec la crise des banlieues par exemple. Paul Kellstedt suggère l'ambivalence des attitudes à l'égard des « autres ». Le même individu peut présenter simultanément des dispositions à la tolérance et aux préjugés, la prévalence des unes sur les autres dépendant fortement de l'environnement, des informations reçues, d'évènements récents qui l'ont marqué.

Ces oscillations de court terme, renvoient à la théorie « thermostatique » de l'opinion. Aux Etats-Unis il a été constaté que la demande d'intervention de l'Etat augmente ou diminue dans le sens inverse des politiques publiques menées par l'exécutif. En matière d'ouverture à l'immigration, cette interprétation explique certaines des variations de l'indice, notamment pendant la période 1996-2001 ou la période 2002-2008. A partir de la mi-96 avec les occupations et les expulsions des Eglises St-Ambroise et St-Bernard, les sans-papiers entrent sur la scène politique. Il s'ensuivra le vote de la loi Debré le 24 avril 1997 et les pétitions et manifestations qui s'y opposent. Clairement ces événements et la politique migratoire du gouvernement Juppé ont marqué l'opinion avec la montée du soutien aux immigrés que l'on constate dans l'indice. De la même façon le « retour en arrière » correspond à une réaction face aux régularisations du gouvernement Jospin. Enfin, notons que les 6 meilleurs scores d'ouverture sont tous comptabilisés sous un gouvernement de droite, lors d'une séquence politique ou la gestion sécuritaire de l'immigration, les expulsions et les mouvements qui s'y opposent animent les débats sur la diversité et l'immigration.

On constate aussi des mouvements de l'indice qui ne peuvent s'expliquer uniquement par la couleur politique du gouvernement. Ainsi 1998 reste un moment stable d'ouverture, expliqué sans doute en partie par la Coupe du monde et la victoire de la France « Black-Blanc-Beur ». Quant au creux de 2005, le seul moment de baisse de l'indice dans les dix ans où la droite a été au pouvoir, il correspond aux émeutes de banlieue de la même année. Depuis 2009, on observe un retour en arrière de l'indice particulièrement spectaculaire -9.5 points en 3 ans. Traduit à l'échelle de la population, près d'1 électeur sur 10 serait passé de la tolérance à l'intolérance. La conjonction de plusieurs phénomènes explique ce retour de racisme. Il y a bien sûr la crise économique. L'aggravation de la crise, notamment à travers les fermetures d'usines et la montée du chômage (passé de 7.5% début 2008 à 10.3% fin 2012), les craintes autour des dettes souveraines des états européens, les coupes budgétaires et les augmentations d'impôts s'accumulent de telle sorte que désormais les immigrés peuvent être pris comme des boucs-émissaires. Mais au-delà du contexte économique, il faut aussi prendre en compte une explication politique.

Le statut de l'islam a changé dans la galaxie des préjugés. De périphérique au début des années 90, il est devenu l'une de ses composantes principales dans les années 2000. En cela se reflètent dans l'opinion les changements de cadres discursifs qui ont aussi marqué les débats sur l'immigration et la diversité d'aujourd'hui, autour des thèmes du communautarisme musulman et de l'incompatibilité entre cette religion et les valeurs républicaines par exemple. Surtout, après 2009, alors que les opinions positives à l'égard des juifs et des noirs restent stables ou orientées à la hausse, il n'en va plus de même pour les musulmans et les maghrébins. L'indice baisse de 8.5 points pour les premiers et de 9 points pour les seconds.

Ce n'est pas l'ensemble des minorités qui pâtissent du retour des préjugés en France mais bien celles qui sont devenues les « meilleurs suspects » dans certains des discours et débats politiques. Rappelons ainsi les débats autour de la viande hallal, des petits pains au chocolat ou des prières de rue. D'ailleurs l'impact de la politisation de ces questions est particulièrement frappant quand on regarde évoluer l'indice longitudinal cette fois en fonction de la position politique des individus. C'est à droite que la baisse de la tolérance est de loin la plus marquée.

*Comment se manifestent les phénomènes racistes en France depuis les années 2000 à nos jours ? Analysons l'antisémitisme et l'islamophobie. Ce dernier terme a été adopté par la CNCDH mais reste controversé. Nonna Mayer*

Par antisémitisme j'entends les préjugés envers les juifs, par islamophobie les préjugés envers les musulmans, notion donc plus restrictive que la première puisqu'elle renvoie à la seule identité religieuse. Dans les deux cas il faut distinguer les paroles des actes, les opinions des comportements. Ils n'obéissent ni à la même logique ni à la même temporalité. En termes d'opinion, le Baromètre de la CNCDH montre que l'antisémitisme est beaucoup moins répandu que le rejet des musulmans. Si l'on s'appuie sur les questions habituellement posées pour définir le degré d'acceptation de l'Autre en France aujourd'hui, la minorité juive est de loin la mieux intégrée, la minorité musulmane la plus rejetée (mis à part les Roms et les gens du voyage). Fin 2014, 85% des personnes interrogées considèrent que les Français juifs sont « des Français comme les autres » (contre 66% pour les Français musulmans), seuls 28% estiment que les juifs forment « un groupe à part » dans la société (contre 48% pour les musulmans), et 25% ont une image négative de la religion juive (contre 45% pour la religion musulmane). Mais on note le maintien à un niveau élevé de stéréotypes anciens attribuant aux juifs un pouvoir excessif (plus d'un tiers de l'échantillon) et un rapport particulier à l'argent (plus de 60%). En revanche quand on passe aux actes (atteintes aux biens et aux personnes) et aux menaces (actes d'intimidation, tracts, graffitis) recensés par la police et la gendarmerie, c'est l'antisémitisme qui connaît la hausse la plus forte depuis le début de la Seconde Intifada, en 2000. Et il a atteint ces dernières années un degré de violence sans précédent, de l'enlèvement et du meurtre d'Ilan Halimi en 2006 à l'affaire Mérah (mars 2012), des débordements qui ont suivi la manifestation Jour de colère (janvier 2014) aux manifestations pro-palestiniennes de l'été de la même année et à l'attentat contre l'Hyper Casher de Vincennes, en janvier 2015. Plus de la moitié du total des actes et menaces racistes (islamophobes compris) recensés en 2014 sont de nature antisémite (851 sur 1662, chiffre en hausse de 101% par rapport à l'année 2013), alors que la taille de la communauté juive est très inférieure à celle de la communauté musulmane. Et si les actes et menaces islamophobes, recensés à part depuis 2011 progressent fortement en 2015 (274 pour les six premiers mois de 2015, soit une hausse de 280% par rapport à 2014), ils restent deux fois moins nombreux que ceux qui touchent les juifs durant la même période (508). Il faut se demander pourquoi le passage à l'acte antisémite est plus fréquent et plus violent, tout en distinguant parmi ces actes ceux qui relèvent du terrorisme (affaire Mérah, attentat contre l'Hyper casher de Vincennes), ceux qui relèvent de la grande délinquance (rapt et meurtre d'Ilan Halimi, agression de Créteil) et ceux qui relèvent de l'antisémitisme ordinaire, au point de contact entre populations de cultures et de religions différentes.

*L'antisémitisme reste un phénomène récurrent, fluctuant et aux formes d'expression politiques diverses. L'actualité immédiate n'impose-t-elle pas un renouvellement du regard et de l'analyse ? Quelles sont les clés de lecture ? Nonna Mayer*

L'antisémitisme a une longue histoire, il se renouvelle en permanence. Il y a eu un antijudaïsme chrétien, à base religieuse, diabolisant « le peuple déicide » ; un antisémitisme racialisé, décrétant sur une base pseudoscientifique l'infériorité de la race juive, qui culmine avec la « solution finale » des nazis ; un antisémitisme de gauche, porté par le mouvement ouvrier assimilant les juifs au capitalisme et à la haute banque et son symétrique à droite, dénonçant le « complot judéo bolcheviste ».

Après la seconde guerre mondiale, il y a l'antisémitisme négationniste, contestant l'existence même des chambres à gaz, ou accusant les juifs d'instrumentaliser la Shoah. Tandis que la création d'Israël et l'occupation des territoires nourrirait un « nouvel antisémitisme » ou « nouvelle judéophobie » (Taguieff, 2002 et 2015), diabolisant l'Etat juif et le sionisme au nom de l'antiracisme et des droits de l'homme, propagé à la fois par des réseaux islamistes radicaux et l'extrême gauche. Mais ce « nouvel » antisémitisme n'a pas fait disparaître les formes plus anciennes. Ce sont les vieux stéréotypes liés au pouvoir, à l'argent et dans une moindre mesure au communautarisme, qui structurent les opinions antisémites, non la critique d'Israël et du sionisme. Et « l'anti israélisme » tout comme l'antisémitisme restent beaucoup plus fréquents à droite et à l'extrême droite qu'à gauche. En revanche les actes et menaces antisémites eux sont clairement liés au conflit israélo palestinien, avec des pics à chaque intervention militaire dans les territoires, de l'opération Rempart (2002) à Bordure protectrice (2014).

### *Quelle est aujourd'hui, la perception de l'antisémitisme en France au sein de la population ? Nonna Mayer*

Le Baromètre de la CNCDH pose une question ouverte sur les principales victimes du racisme en France. En 2014 comme dans les enquêtes précédentes ce sont les « Nord africains » et les « Musulmans » qui arrivent en tête des citations (47%), bien avant les Juifs (9,7%). C'est ce que montrait également l'enquête qualitative sur la perception du racisme effectuée en 2013 pour la CNCDH par l'institut CSA. Les personnes interrogées pensent d'abord aux Noirs, aux Arabes et aux Roms. L'antisémitisme ne leur vient pas spontanément à l'esprit, il reste associé au passé, à la Seconde guerre mondiale et à la Shoah. Une autre question du Baromètre interroge sur les principales craintes pour la société française : moins de 1% mentionnent l'antisémitisme, même après les attentats de janvier 2015 (0,8% en décembre 2014, 0,9% en février 2015). En revanche toujours en février 2015 une nette majorité estime qu'une lutte vigoureuse contre l'antisémitisme est nécessaire, soit une proportion plus élevée que pour l'approbation d'une lutte vigoureuse contre les préjugés envers les Musulmans (respectivement 66 et 55%).

### *Qui sont les acteurs de l'antisémitisme contemporain ? Quelles sont les caractéristiques de l'antisémitisme des années 2000-2015 ? Qui cadre, qui diffuse ? Nonna Mayer*

Il y a des groupuscules d'extrême droite, négationnistes, catholiques intégristes, ou identitaires, ceux qu'on entendait à la manifestation du 26 janvier 2014 crier comme dans les années 30 « la France aux Français » ou « Juif Juif Juif, la France n'est pas ta France ». Il y a la mouvance d'Alain Soral et de Dieudonné qui diffuse via les sites Egalité et réconciliation et la Dieudosphère un antisémitisme radical mâtiné de négationnisme et de théories complotistes, sous couvert d'une critique du « système » et des élites. Et il y a les réseaux islamistes radicaux et djihadistes (Al Qaida, Etat islamique), très actifs sur le net, appelant à la guerre sainte contre les juifs, le sionisme et les croisés.

*Dieudonné a-t-il eu un rôle déterminant dans ses spectacles « en libérant la parole » notamment dans ses discours antisémites ? Nonna Mayer*

Certes il a un rôle incontestable de vulgarisation des clichés antisémites et antisémites, par ses spectacles, son site, son talent d'humoriste, des trouvailles comme le geste transgressif et ambigu de la quenelle, bras d'honneur anti système et salut hitlérien inversé. Mais il ne faut pas non plus exagérer son influence. D'une certaine manière c'est l'interdiction de ses spectacles fin 2013 qui le fait connaître du grand public. Et globalement son image est exécration, seuls 14 à 16% des Français disant en avoir une bonne image (sondages IFOP, BVA, CSA de janvier 2014), et quelques 13% alors disaient n'en avoir jamais entendu parler.

*Les attitudes à l'égard des musulmans ont pris une importance particulière dans les années 2000 avec les débats sur le voile, les prières de rue et la viande halal dans les cantines. Des questions qui interrogent la relation à l'islam. Assiste-t-on pour autant à une montée d'un racisme antimusulman ? Est-ce l'islam qui est visé ou les musulmans qui pratiquent cette religion qui sont stigmatisés ? Est-il possible d'en débattre ? Et comment ? Vincent Tiberj*

D'abord, il faut se souvenir que « la diversité » est diverse ! Et donc qu'on aurait pu voir émerger des nouveaux préjugés sous bien d'autres formes. Pourtant c'est bien l'islam qui domine dans les débats et les préoccupations. L'islam est devenu depuis longtemps la deuxième religion en France mais elle reste loin derrière la première : dans TeO (Enquête Trajectoires et Origines) 8% de la population résidant en France âgée de 18 à 50 ans se déclarent musulmans, contre 43% qui se disent catholiques. Pourquoi cette importance de l'islam dans l'opinion ? Le 11 septembre 2001 et les attentats de Madrid et Londres ont contribué mais ne sont pas suffisants. La France a été touchée en 1995 par une vague d'attentats islamistes sans pour autant que la lecture religieuse prenne autant d'influence que dans la décennie qui suivra. La « sécuritarisation » de l'enjeu immigration<sup>2</sup> n'est pas le déclencheur du « prisme musulman » mais elle a contribué à le légitimer. Les ingrédients de cette crispation étaient en germe dès les années 90 mais il faut le chercher du côté des élites politiques européennes qui se sont progressivement tournées vers une nouvelle forme d'assimilationnisme. C'est ainsi que Rogers Brubaker<sup>3</sup> note à partir de trois cas empiriques, dont la France, « un retour de l'assimilation ». Pour lui par exemple, on est passé dans l'Hexagone d'une rhétorique du « droit à la différence » à un « droit à la ressemblance », porté notamment par le néo-républicanisme d'intellectuels comme Alain Finkielkraut ou Pierre-André Taguieff, comme le montre très bien Emile Chabal dans son ouvrage, « A divided Republic » (Cambridge University Press, 2015). Autrement dit on assiste à une montée de l'exigence de « similarité » de la part des sociétés d'accueil qui précède bien la guerre contre le terrorisme. Aux origines du prisme musulman on trouve une manière de penser l'intégration désormais « en valeurs ». Or dès lors que les valeurs ont pris une importance accrue dans le jugement, l'islam est devenu suspect par son caractère réputé conservateur, notamment en matière de mœurs et de conduites sexuelles. L'islam a ainsi induit des mouvements de reconfiguration politique majeurs dans la société française, particulièrement autour de la laïcité, devenue une valeur transpartisane, Front National inclus.

---

<sup>2</sup> Ariane Chebel d'Appollonia, *Frontiers of Fear: Immigration and Security in Europe and the United States* Cornell University Press, forthcoming 2011

<sup>3</sup> Rogers Brubaker, « The return of assimilation? Changing perspectives on immigration and its sequels in France, Germany and the United States », *Ethnic and Racial Studies* 24 [4] (July 2001): 531-548.

Une affiche de Jean-Marie Le Pen en 2007 représente bien cette reconfiguration des valeurs. Y figurent une Française d'origine immigrée et le slogan « nationalité, assimilation, ascenseur social, laïcité, ils ont tout cassé ».

Plusieurs questions se posent quand il s'agit de la relation des individus à l'islam et aux musulmans. Ces opinions sont-elles des préjugés comme les autres ? Sont-elles des préjugés ? La réponse est particulièrement complexe : d'aucuns peuvent s'opposer à certaines pratiques musulmanes qu'ils considèrent comme attentatoires aux valeurs d'égalité ou de liberté sans s'opposer aux pratiquants de l'islam par exemple. Assiste-t-on à une montée de l'islamophobie ou d'un racisme anti-musulman<sup>4</sup> ? Est-ce la religion qui est visée, sans que le soient ceux qui la pratiquent ? Ou bien les hommes et les femmes qui croient en cette religion (ou sont vus ainsi par la société française) sont-ils également stigmatisés ? Quelle que soit la question, les musulmans et l'islam sont systématiquement moins bien considérés que la religion et la communauté juives. Quand on demande si les « Français juifs » ou les « Français musulmans » sont des « Français comme les autres, » la proportion de personnes interrogées qui dénie aux Français musulmans leur citoyenneté est toujours supérieure à celle observée pour les Français juifs avec des écarts de l'ordre de 20 points en 2005 juste après la crise des banlieues et de nouveau en 2013 par exemple. Les tensions autour de l'islam ne sont pas les répliques ou les reliquats de l'ordre colonial tel qu'il existait en Algérie, en Tunisie et au Maroc. On constate ainsi une pénalisation significative des musulmans par rapport aux Maghrébins quand on analyse la perception de ces deux groupes, supérieure systématiquement de 10 points depuis 2009. Autrement dit les attitudes à l'égard des musulmans ne sont pas la simple traduction des préjugés à l'égard des Maghrébins.

Par ailleurs derrière le ressentiment contre les musulmans ou l'islam on retrouve les logiques classiques de rejet de l'autre et de l'antisémitisme. Ainsi les 10% des Français les plus racistes sont 83% à considérer que les musulmans français ne sont pas des français comme les autres et 85% ont une image négative de l'islam (contre 40% quand il s'agit de la religion juive par exemple)

*Les pratiques religieuses associées à l'islam sont-elles moins acceptées que les pratiques religieuses des autres religions (judaïsme en particulier). Si oui, pourquoi selon les enquêtes d'opinion ? Vincent Tiberj*

Nous n'avons pas d'indicateurs spécifiques sur les religions juives et chrétiennes. Les opinions sur les pratiques musulmanes sont en revanche très révélatrices. On teste par exemple l'acceptation par la société française des prières, du ramadan, du port du voile, de la burqa, de l'abstinence en matière d'alcool, etc... Bref des pratiques privées et publiques. L'ethnocentrisme se retrouve derrière le rejet de la plupart des pratiques musulmanes. Autrement dit quand certains s'insurgent contre les prières de rue ou la viande hallal, c'est probablement un réflexe xénophobe.

---

<sup>4</sup> Voir notamment Houda Asal, « Islamophobie : la fabrique d'un nouveau concept », *Sociologie*, n°1, 2014, (Vol. 5), p. 13-29.

D'ailleurs on constate bien que parmi le tiers des Français les moins ethnocentristes, les prières, le ramadan, le sacrifice du mouton lors de l'Aïd ou le fait de ne pas manger de porc ou de boire de l'alcool ne suscitent pas ou très peu de rejet (au maximum 27% pour le sacrifice du mouton). En revanche ces pratiques sont repoussées par une majorité des individus compris dans le tiers le plus racistes. Ceci rappelé, il faut souligner les cas bien particuliers de la burqa, du voile et de l'interdiction de représenter Mahomet. Soit l'impact de l'ethnocentrisme est moins discriminant (pour ce qui est de la burqa et de la représentation de Mahomet), soit la pratique en question suscite un rejet majoritaire, y compris de la part des individus les moins ethnocentristes. C'est le cas du voile et surtout de la burqa (au moins 88% de chances de rejet). En résumé, la France ethnocentriste tend à rejeter en bloc l'islam, quand la France ouverte fait le tri entre ces différentes pratiques. Les pratiques en question ont en commun de s'inscrire dans la sphère publique mais aussi d'entrer en résonance avec le « prisme musulman » (argumentant sur la liberté des femmes ou par la liberté d'expression). On voit ici une dynamique spécifique des débats autour de l'islam : dans certains cas, comme celui de la burqa un consensus répressif se crée qui rassemble des individus aux opinions et aux dispositions à la tolérance totalement opposées. Cela permet ainsi aux plus ethnocentristes d'exprimer ouvertement leur rejet de la religion musulmane sans être décrédibilisés par leur ethnocentrisme. Guy Michelat et Martine Barthélemy avaient déjà constaté un phénomène similaire à propos de la laïcité<sup>5</sup>.

*Après les attentats de janvier 2015, l'opinion à l'égard des juifs puis des musulmans a-t-elle changé ? L'image des juifs et des musulmans a-t-elle changé ? Nonna Mayer*

Oui, elle a changé. Une enquête a été conduite pour la CNCDH du 3 au 13 Mars 2015 pour mesurer le contrecoup de ces événements<sup>6</sup>. Elle montre qu'entre novembre 2014 et mars 2015, l'Indice Longitudinal de Tolérance a progressé de 2.3 points de pourcentage. L'opinion n'a pas fait l'amalgame avec les auteurs des attentats: la tolérance à l'égard des noirs progresse de 4 points, de 1,6 points à l'égard des musulmans et des maghrébins. Quant à la minorité juive, elle voit son indice progresser de 3.7 points, confirmant la tendance vers plus de tolérance qui se dessine fin 2014. Les attaques contre Charlie Hebdo et contre l'Hyper Casher n'ont pas provoqué de crispation raciste ou antisémite. Le Baromètre de cette année montrera s'il s'agit d'une évolution durable ou temporaire, sous le coup de l'émotion et de la compassion pour les victimes.

*Deux grandes valeurs républicaines ont été attaquées lors de ces attentats à Charlie Hebdo : la liberté d'expression ainsi que ce qui est communément appelé, mais qui reste une notion floue, « le vivre ensemble ». Que reste-t-il de l'esprit du 11 janvier et comment le définiriez-vous ? Nonna Mayer*

Il est réducteur de parler au singulier de « l'esprit du 11 janvier ». Ces événements ont pu être vécus de manière très différente. Dans son essai *Qui est Charlie ? Sociologie d'une crise religieuse* (Seuil, 2015), Emmanuel Todd qualifie les manifestations des 10

---

<sup>5</sup> Martine Barthélemy et Guy Michelat « Dimensions de la laïcité dans la France d'aujourd'hui », *Revue française de science politique* 57(5), 2007, p. 649-698. Voir aussi section 2 de ce chapitre.

<sup>6</sup> [http://www.cncdh.fr/sites/default/files/cncdh\\_essentiels\\_rapport\\_racisme\\_2014.pdf](http://www.cncdh.fr/sites/default/files/cncdh_essentiels_rapport_racisme_2014.pdf)



et 11 janvier « d'imposture ». Loin de l'image consensuelle et solidaire donnée par les médias, elles auraient essentiellement mobilisé une France périphérique, vieillissante, blanche, bourgeoise et de culture catholique. Loin de défendre la liberté d'expression contre l'intégrisme religieux, la motivation profonde des marcheurs serait islamophobe, voire à terme potentiellement antisémite.

L'auteur s'appuie essentiellement sur la cartographie des manifestations, sur les écarts de participation d'une ville et d'une région à l'autre, sur les traditions politiques et religieuses. Une question du sondage CNCDH post-attentats de mars 2015 portait sur « les manifestations et les marches qui ont fait suite aux attentats ». 30% des personnes interrogées disent qu'elles y ont participé, 35% qu'elles n'ont pas participé mais qu'elles l'auraient souhaité. Quant aux motivations des marcheurs déclarés, elles n'ont rien d'islamophobe ou d'intolérant envers les minorités quelles qu'elles soient. C'est l'inverse. Ceux qui disent avoir participé aux manifestations du 11 janvier sont deux fois moins nombreux que ceux qui n'ont « ni participé ni souhaité le faire » à approuver l'idée que « les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas vraiment français » (21 % vs 42%). Plus de la moitié des premiers (contre moins d'un tiers des seconds) rejette l'idée que « l'islam est une menace pour l'identité de la France ». Et ils sont nettement plus nombreux à rejeter le stéréotype antisémite qui attribue aux juifs « trop de pouvoir en France » (65% vs 51%), etc.

Même si les 30% qui disent avoir manifesté n'étaient pas tous dans la rue le 11 janvier, le fait que deux mois après ils tiennent à dire qu'ils y étaient montre qu'à leurs yeux cela a de l'importance, et qu'ils sont solidaires de cette mobilisation. Rien ne permet d'y voir une « imposture », encore moins une machine de guerre contre l'islam et les religions minoritaires.

*Quelles seraient selon vous les propositions-phares pour ré-enchanter la société de l'après-Charlie et permettre un vivre ensemble effectif ? Nonna Mayer*

Dépasser les lignes de clivage communautaires, travailler ensemble sur des projets d'intérêt général. Faire ressortir ce que les religions ont en commun par exemple, et non ce qui les sépare, les principes moraux de base indispensables à la vie en société : « tu ne tueras point », « tu ne voleras point », « tu ne convoiteras point la femme du voisin », on peut s'accorder là-dessus, au-delà des rites ! Et recréer une démocratie de proximité, de voisinage, plutôt que d'attendre l'aide de l'Etat. Je pense à des initiatives comme Voisin Malin (<http://www.voisin-malin.fr/>) ou Pouvoir d'agir (<http://pouvoiragir.com/>).

Entretien réalisé par Martine Benayoun, Présidente-fondatrice – Le cercle de la Licra-réfléchir les droits de l'homme – Octobre 2015

---

*Les contenus des notes et des entretiens du Cercle de la Licra ne représentent ni les positions du Cercle de la Licra ni celles de la Licra mais nourrissent nos réflexions communes. Ils peuvent en revanche faire l'objet de propositions après discussion au sein du Bureau Exécutif de la Licra et d'un vote au Conseil Fédéral de la Licra.*